

Des logements accessibles, écolos et diversifiés Donges lance le lotissement de demain

"On est un peu les mauvais élèves de la Carene avec seulement 9 % de logements sociaux sur la commune", regrette Annette Auffret, maire de Donges depuis 2008. Un retard que la nouvelle équipe municipale entend combler. La future zone urbaine des Ecotais condense les ambitions sociales et environnementales de la commune. "C'est notre premier acte visible de notre engagement pris sur l'habitat", ajoute Anne Auffret.

230 logements

Sur les 13 hectares des Ecotais, entre bourg et campagne, Donges veut voir sortir de terre d'ici 2014, 230 logements, collectifs ou individuels, sociaux, libres de construction, locatifs ou en accession sociale, "pour offrir toute une palette d'habitats à la population et permettre aux plus modestes de se loger, d'accéder à la propriété, dans des logements de qualité et à haute performance énergétique", insiste le maire. L'aménagement a été confié à la Sonadev, la



Entre le bourg et la campagne, Donges va accueillir 230 logements

société d'économie mixte en charge des projets d'habitat sur la Carene. À elle de maîtriser le foncier, de jauger les besoins de la commune et de négocier avec les constructeurs pour que, par exemple, 80 % des logements des Ecotais soient en BBC (bâtiment basse consommation). Parmi ceux qui ont relevé le défi, le

groupe Dominique Charles qui mardi inaugurerait le début de chantier de sa première maison estampillée BBC Effinergie au gaz naturel, en partenariat avec GrDF.

La maison abordable

Dix pavillons de ce type sont en cours de construction. D'une surface de 85 à 90 m², elles seront perfor-

mantes sur le plan thermique grâce à leur chaudière gaz à condensation, aux matériaux d'isolation et au système de ventilation. Elles permettront de réduire de 60 % les consommations d'énergie. Elles seront aussi accessibles financièrement. "Avec la maîtrise du foncier et le nombre de pavillons construits, nous pouvons les vendre entre 70 000 et 120 000 €, ce qui, terrain, frais de notaires et autres compris, revient à 150 000 €", détaille Pascal Navau, président du groupe Dominique Charles. Avec l'architecte nantais Olivier Flahaut et l'aménageur Jean-Pierre Denis, il a imaginé le concept de "maison abordable", "qui vise à faciliter l'accession sociale et l'optimisation-des-coûts de conception et de réalisation".

Gestion spécifique du cycle de l'eau, aménagement paysager, cheminements pour favoriser la circulation douce, compléteront la démarche environnementale des Ecotais.